



FORMATION KITE 2016

Trame pour l'élaboration du projet d'alternance dans le cadre de la formation au Monitorat fédéral de glisses aérotractées sur eau ou kitesurf

Le règlement de la qualification présente un référentiel de compétences, guide pour identifier les compétences transversales et spécifiques mises en œuvre globalement dans l'activité d'un moniteur.

A partir des éléments apportés lors du stage de formation en centre, et des expériences d'encadrement déjà vécues par les stagiaires, les compétences ne pourront réellement s'élaborer qu'en situation réelle. En ce sens, le projet d'alternance fait partie intégrante de la formation et doit permettre avec la présence du tuteur de poursuivre sur le terrain l'acquisition d'expérience. Le rôle du tuteur est primordial pour accompagner le stagiaire dans la préparation des situations d'encadrement, leur bon déroulement et leur analyse, ceci afin d'élaborer les savoirs, savoirs faire et savoirs être qui constituent la boîte à outil du futur moniteur pour pouvoir à terme s'adapter aux différents contextes d'action.

Préparation du projet

✓ Définition du projet : quel projet en fonction de l'analyse du contexte besoins / public / moyens, la contrainte pour le stagiaire étant de réaliser au moins 8 jours en présentiel sur le terrain avec un tuteur moniteur de glisses aérotractées nautiques.

(Ex : suivi de progression d'un groupe club, perfectionnement et validation de niveau, organisation de sorties club avec objectif de progression, changement de sites, regroupements interclubs pour évaluation des acquis et définition des pistes de travail individuelles....)

✓ Identification de la structure support : par rapport aux contraintes liées à la formation, la structure support peut être le club, le CDVL ou la ligue qui doit donc prévoir la rémunération du tuteur dans le montage du projet.

✓ Préparation d'un budget prévisionnel :

Charges : rémunération (tuteur) / logistique (déplacements, hébergement ...) / équipements..
Recettes : stagiaires / entités déconcentrées de la FFVL (club, CDVL, ligue) / autres subventionnements (CNDS, CG ...)

Montage du projet

✓ Définition du projet dans ses grandes lignes : pour qui / pour quoi faire / avec quels moyens / temporalité.

✓ Modalités d'organisation et de suivi : annonce / inscriptions / calendrier des rendez-vous / journées de présence du tuteur / logistique / suivi des actions.

✓ Critères d'évaluation : apports pour la structure / le public / le stagiaire.

Evaluation du projet

L'ensemble du projet fera l'objet d'un compte rendu écrit, la partie concernant les retours d'expériences sera développée et constituera une des modalités d'évaluation de l'examen final.